

Présents

Membres représentant le Conseil Municipal

Jean-Marie PORTES, Titulaire Administrateur SPL SILLAGES-CMD-Président du Conseil Portuaire
Max TIBAC, Suppléant Administrateur SPL SILLAGES-Conseiller Municipal Délégué

Membre représentant le Concessionnaire

Valérie LOCTIN, Titulaire Directrice Générale SPL SILLAGES
Maxime GANTOIS, Titulaire Directeur du Port de Canet-en-Roussillon

Membre représentant le personnel du Concessionnaire

Jacques BENSÂÏD, Titulaire Maître de Port de Canet-en-Roussillon
Julie PALLARES, Suppléant Maître de Port Adjoint de Canet-en-Roussillon

Membres du Comité Local des Usagers du Port

Représentant les navigateurs de plaisance

Marc BARRÉ, Titulaire, Président du Club des Plaisanciers de Canet-en-Roussillon
Alain SIRÉ, Titulaire Président de l'Association des Vieux Gréements
Charles SAGET, Suppléant Président de l'Association des Bateaux du Patrimoine

Représentant les services nautiques

Albert LEFEUVRE, Suppléant Vice-Président de l'Association Nautipole Méditerranée
Éric TORDJMANN, Titulaire PDG Alliance Nautique 66

Sont excusés

Membres

Représentant les navigateurs de plaisance

Vincent FOURQUET, Titulaire Président du Yacht Club de Canet-en-Roussillon
Bernard PLANE, Suppléant Président du Club de Pêche de Canet-en-Roussillon
Clause GOT, Suppléant Président du Club Nautique Canet Perpignan

Représentant les services nautiques

Gaël DUTEIL, Titulaire Président de la SNSM Canet-en-Roussillon
Serge RIVAS, Suppléant Dirigeant de la SARL Canet Boat Plaisance

Représentant PMM

Arnaud MICOUD, Titulaire Directeur du Développement Économique

Représentant la CCI

Laurent GAUZE, Titulaire Président de la CCI

Sont également présents

François PEREIRA
Cyril OLIVER

SNSM Canet-en-Roussillon
Chef du service Économie Responsable et Compétitive de PMM

Le Président du Conseil Portuaire, **Jean-Marie PORTES**, souhaite la bienvenue aux présents, et ouvre la séance à 11h. Il précise qu'il s'agit du dernier conseil portuaire de **Jacky BENSARD**, maître de port Capitainerie, soulignant son grand professionnalisme tout au long de sa carrière au port, et le remercie pour toutes ces années au service de la SPL Sillages.

Valérie LOCTIN présente l'ordre du jour en précisant qu'il sera abordé la proposition de nouvelle composition du Conseil Portuaire lors des questions diverses, suite notamment à la demande de la SNSM.

Ordre du jour

1. Présentation du rapport d'activité 2023
2. Information sur le bilan provisoire de la saison 2024
3. Bilan de la 9^e édition du Salon des Occasions du Multicoque et du Refit
4. Présentation des tarifs portuaires 2025
5. Revue de projets
6. Agenda portuaire
7. Questions diverses

1. Présentation du rapport d'activité 2023 :

Maxime GANTOIS présente le rapport d'activité 2023 du port de Canet-en-Roussillon.

Composition de la flotte :

- Globalement, on a pu observer en 2023 une légère augmentation du nombre de contrats en général et plus particulièrement du nombre de contrats de catamarans.
Comptant 1160 unités sous contrat, la flotte abritée au port de plaisance de Canet-en-Roussillon s'est accrue en 2023 de +3,11%, répartie entre voiliers et catamarans. La part des voiliers (62%) continuant d'augmenter par rapport aux bateaux moteurs (38,10%) En particulier, la flotte de catamarans poursuit sa progression, en cohérence avec la stratégie de la ville de Canet « capitale du catamaran » : +17,02% de contrats multicoques, soit 4,74% de la flotte totale).
- En 2023, la catégorie de bateaux la plus répandue sur le port correspond toujours aux unités dont la longueur est comprise entre 8 et 12 mètres (49,7 %). À noter, sur 2023, une diminution des petits bateaux (>8m : -6,41%) au profit de bateaux plus grands (< 12 m ; + 7% / < 18 m ; + 9,43 %), ce qui est un phénomène commun à l'ensemble des ports français.

- La baisse naturelle des contrats fidélités faisant suite à la fin des amodiations se poursuit : -30%.
- La flotte de Vieux Gréements reste stable.

Escales plaisance :

- Le nombre de nuitées a diminué (-14,65%) traduisant la baisse d'attractivité des ports catalans occasionnée par les restrictions d'eau et le battage médiatique sur le sujet de la sécheresse. En revanche, le chiffre d'affaires ne baisse que de -3,81% par rapport à 2022, en raison de la hausse des tarifs escales et la hausse de la taille moyenne des navires venus en escale. La durée de séjour reste inférieure à 2 jours en moyenne.

Activité des espaces techniques :

Les espaces techniques regroupent l'aire technique et ses engins de manutention, les 600 mètres de quais techniques, les 150 postes à flot techniques ainsi que la station d'avitaillement.

- Globalement le nombre d'opérations de manutention a diminué de -6,01% en 2023 par rapport à l'année 2022. Cette baisse s'explique par la réduction des opérations de carénage et la baisse d'activité des professionnels causée par les restrictions d'eau. Les opérations effectuées par l'élévateur 35 tonnes sont désormais réservées à des cas exceptionnels (mises en fourrière, urgences)
- Seuls les transferts hors zone ont augmenté en raison de la mise en service de la nouvelle remorque 30 tonnes qui a permis de développer cette activité.
- Le nombre d'escales techniques générées par le pôle nautique poursuit sa hausse. L'indicateur de mesure des escales techniques est le chiffre d'affaires associé. Globalement le chiffre d'affaires généré par les escales techniques est en hausse (+20,77%). Alors que le chiffre d'affaires généré par les escales techniques de particuliers est en baisse (-5,76%), les escales techniques générées par l'activité du pôle nautique poursuivent leur hausse constante générant une augmentation de + 18.31% du chiffre d'affaires correspondant, confirmant que les particuliers font de plus en plus appel à des professionnels pour leurs escales. À noter, une hausse de l'occupation de postes techniques par les constructeurs présents dans le port (+82,70%).

Activité de la station d'avitaillement :

- La distribution de carburant a enregistré une forte baisse en 2023 (-17%), traduisant une baisse de la navigation due au contexte économique défavorable et aux restrictions d'eau, associés à une baisse de l'activité de jets-skis du Quai des Loisirs (1 seul lot exploité vs. 2 en 2022).

État des travaux réalisés :

- Mise en place de sanitaires neufs à l'aire technique.
- Réfection du portail HD au Bassin d'Honneur.
- Pose de grilles d'aération basse dans les sanitaires du Bassin d'Honneur et des Corbières
- Sécurisation de la cale des Corbières.
- Mise en place de CAPS secteurs Corbières, Pôle Nautique et Bassin du Gouffre.
- Réfection des vannes voirie Bassin des Corbières.
- Mise en service de la barge ECOTANK.
- Vérification bisannuelle de l'ensemble des installations sous-marines.

- Aménagement paysager des abords de l'Écoute du Port.
- Rénovation des espaces de l'Écoute du Port inaugurés en septembre 2023 pour développement commercial du MICE.
- Installation de portails neufs M & N sur les Marinas.
- Mise en place de contrôle d'accès sur les portillons & pontons M & N sur les Marinas.
- Réfection voirie et vannes sur les Marinas
- Verdissement des Marinas.
- Mise à disposition de chariots secteur des Marinas.
- Mise en place de pontons flottants sur les quais I, J, L, O secteur des Marinas
- Installation et alimentation des bornes électriques et eau secteur des Marinas.
- Mise en service des bornes de charge pour véhicules électriques secteur Oniria.
- Mise en place d'un pupitre informatif pour les Vieux Gréements secteur Oniria.
- Mise en place de bungalows sur radeaux flottants secteur Quai des Loisirs.
- Désensablement du Quai des Loisirs.
- Mise en place de bornes connectées ponton Avant-Port
- Remplacement des portillons des pontons G, H & P avec contrôle d'accès au Bassin du Gouffre.

2. Bilan provisoire de la saison 2024 :

Escales plaisance :

Lors de la saison 2024 le nombre d'escale a légèrement diminué, pour la deuxième année consécutive : accueil de 346 bateaux en escale en 2024 contre 372 en 2023, soit : -6.99%. Cette baisse traduit l'absence de reprise de la navigation de cabotage dans la région.

Vente de carburant :

On note une hausse globale de la vente de carburant, +6,99% en volume et +3,35% en chiffre d'affaires, qui se décompose en une hausse des ventes de gazole (+13,5%) et de gazole détaxé (+12,98%), et une hausse des ventes de super 95 (+3,63%) due en partie à l'activité jet-ski du 2^e lot du Quai des Loisirs.

Cela illustre une reprise de la navigation de la part des usagers du port, qui peut s'expliquer par l'allègement des mesures de restriction d'eau et la mise en place de la station de rinçage à flot, permettant aux plaisanciers de pouvoir de nouveau profiter de leurs bateaux sans trop de contraintes.

Activité du quai des loisirs :

À l'instar de l'ensemble de l'activité touristique dans la région, l'activité du quai des loisirs a été très calme en début de saison et s'est concentrée en août. Aucun problème de cohabitation n'a été noté malgré la commercialisation du 2^e lot de jet-skis.

Manutention :

L'activité de manutention a connu une forte hausse par rapport à l'année dernière. Ainsi, fin juillet, le chiffre d'affaires relatif aux opérations de manutention avait atteint environ 90% du chiffre d'affaires total de l'année 2023.

Quais techniques :

L'activité quais techniques a également connu une forte hausse cette saison. Fin juillet le chiffre d'affaires relatif à l'exploitation des quais techniques avait atteint 70% du chiffre d'affaires total de l'année 2023.

Valérie LOCTIN présente les rendez-vous particuliers de la saison 2024 :

- L'inauguration des kiosques petits métiers a suscité de nombreuses réactions positives parmi les visiteurs et usagers du port. Sillages a porté le projet et obtenu des subventions européennes, régionale, et départementales pour financer en partie le projet.
- La station de rinçage à flot a été mise en place cette année, offrant un nouveau service gratuit au profit des plaisanciers en contrat annuel qui peuvent désormais rincer leur bateau malgré les restrictions d'eau (service sur réservation).
- Le lancement de l'application mobile « PORT DE CANET » qui s'inscrit dans la transformation numérique du port initiée par le lancement du site internet du port début janvier 2024, et qui se poursuit avec cette application permettant aux plaisanciers d'accéder aux principaux services depuis leur smartphone (plans, bulletins météo et webcam, demande d'escale, professionnels et commerces...).

Valérie LOCTIN cède la parole à **Albert LEFEUVRE** concernant le bilan de la 9^e édition du Salon Les Occasions du Multicoque et du Refit.

3- Bilan de la 9^e édition du Salon Les Occasions du Multicoque et du Refit :

Albert LEFEUVRE rappelle que le SOM s'est tenu du vendredi 11 au dimanche 13 octobre 2024 pour la première fois au cœur du pôle nautique. Le bilan est globalement très positif avec encore plus d'exposants et de bateaux présents (33 bateaux exposés à flot contre 20 en 2023). Il remercie la SPL Sillages et les agents techniques du port pour leur aide précieuse dans l'organisation de cet évènement, mais aussi la Ville de Canet, Canet Tourisme et l'ensemble des partenaires institutionnels, comme la Région Occitanie et la Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée Métropole, mais aussi la CCI et la CMA.

Le tour de table permet aux professionnels et membres d'exprimer leur satisfaction, tant sur le lieu choisi pour cette édition que sur le profil des visiteurs ayant fréquenté le salon. Cette édition s'est révélée certes moins « grand public », mais les visiteurs présents étaient beaucoup plus intéressés et en ciblage direct avec les objectifs commerciaux de l'évènement.

Certains points sont à améliorer, notamment la communication locale et régionale surtout concernant la partie « refit. De l'avis général, la signalisation est également à revoir, avec un meilleur fléchage (plus voyant et plus important) du salon à mettre en place pour la prochaine édition.

Valérie LOCTIN, après avoir souligné l'efficacité de l'agence de communication STRATEGES, choisie par NAUTIPOLE MEDITERRANEE pour l'assister dans l'organisation logistique, la commercialisation et la promotion du salon, poursuit en revenant sur les moments forts de ce SOM, à savoir :

- L'organisation de la 2^{ème} édition du Forum des Métiers du Nautisme le jeudi 10 octobre qui a réuni 1400 collégiens et lycéens sur le salon et le pôle nautique pour des visites d'entreprises, et qui s'est clôturé le vendredi 11 octobre à 17h par la remise des diplômes du BIMER avec Sophie BÉJEAN, Rectrice d'Académie Régionale Occitanie à l'Écoute du Port, juste après l'annonce du lancement de « L'Académie de la Mer ».
- Le vendredi 11 octobre à 11h, l'inauguration du SOM 2024 et du Forum des métiers puis la visite guidée du trimaran MOD 70 LIMOSA du "Famous Project" de la skippeuse professionnelle Alexia BARRIER, en présence de tous les acteurs institutionnels et économiques, mais aussi de Jean-Paul CHAPELEAU, Président de la Fédération des Industries Nautiques et de Colette CERTOUX, Vice-présidente de la FIN en charge de la Région Occitanie.
- Le dimanche 13 octobre à 10h30, la conférence d'Alexia BARRIER, suivie à 14h30 par la conférence d'Olivier POIVRE D'ARVOR, Ambassadeur des Pôles & des Enjeux Maritimes, parrain de cette 9^{ème} édition, sur le thème "Quand l'océan s'éveillera".

Valérie LOCTIN tient à relever la belle synergie entre les différents acteurs, professionnels, associations, institutionnels, qui a eu lieu lors de ce salon et qui est également au cœur de cette réussite collective, faisant du SOM un salon nautique qui compte dans le calendrier des salons nautiques français et européens.

3. Tarifs Portuaires 2025 :

Maxime GANTOIS présente les évolutions de tarifs du port pour l'année 2025.

La volonté du Président Directeur Général et du conseil d'administration de la SPL SILLAGES est de stabiliser les tarifs portuaires en limitant la hausse des tarifs à la seule inflation annuelle. Ainsi, il sera appliqué une augmentation de 2,2% sur l'ensemble des tarifs du port, à l'exception de quelques tarifs que seront gelés, comme les frais de dossier et le tarif de la navette portuaire par exemple.

En conséquence les tarifs appliqués aux contrats annuels 2025 seront les suivants :

REDEVANCE DOMANIALE :

Jusqu'à 24m² : 77.40 €/m² Au-delà de 24m² 81,30€/m²

FORFAIT DE BASE :

Jusqu'à 24m² : 597 € Au-delà de 24m² : 627 €

FORFAIT VIE A BORD :

1 253 €

Par ailleurs deux nouveaux tarifs seront mis en place pour l'année 2025 :

- Une grille tarifaire pour les opérations de mise sur sangle aux grue 50 t et 200 t. Cela permettra de gagner en lisibilité et compétitivité pour ces opérations en proposant un tarif équivalent aux opérations de mise à terre mais sur une base horaire d'une heure au lieu de 45 minutes.
- Un tarif pour la prestation de pompage des eaux grises et noires pour les professionnels à hauteur de 150 € par prestation. Ce tarif correspond à une nouvelle prestation, opérée à l'aide de la barge ECOTANK, proposée aux professionnels souhaitant vidanger les cuves d'eau grises et noires des bateaux de leurs clients.

➤ **Avis favorable unanime du Conseil portuaire.**

4. Revue de projets :

Maxime GANTOIS présente les principaux projets menés sur le port.

Projet de numérisation du port :

La numérisation des services du port s'est poursuivie cet été avec la mise en place de l'application numérique du port. Concernant le projet de bornes connectées, la phase d'expérimentation va se poursuivre au 1^{er} semestre 2025 avec deux bornes GCEI nouvelle génération installées sur l'avant-port, ainsi qu'une borne MICRO BE qui sera installée sur un ponton plaisanciers.

L'objectif est de choisir la technologie la plus fiable pour ensuite procéder à l'équipement de l'ensemble du quai Santa Maria en bornes connectées. En effet, à l'heure actuelle les bornes du quai Santa Maria sont en libre accès, ce qui expose le port au vol de fluides. L'équipement du quai en bornes connectées permettra de sécuriser la distribution de fluide et d'éviter ainsi les vols.

Unité de traitement et de recyclage des eaux sales et eaux pluviales de l'aire technique :

Pour rappel, ce projet consiste à la mise en place d'une unité combinant la récupération, le traitement et le stockage des eaux sales et pluviales avec un apport d'eau par désalinisation, pour alimenter en eau douce l'aire technique (tranche 1) et les quais techniques (tranche 2). L'analyse des offres est en cours, des auditions des différentes entreprises ayant répondu à l'appel d'offre auront lieu en décembre.

Plan de renouvellement :

Dans le cadre du plan de renouvellement, plusieurs équipements seront remplacés au cours de l'année 2025 :

- Les catways du ponton U (côté pair / Ouest).
- Le ponton E, qui à cette occasion sera allongé et reconfiguré pour pouvoir accueillir à termes des bateaux de 11 mètres (contre 7,5 mètres et 9,5 mètres aujourd'hui). La nouvelle configuration permettra également d'accueillir des catamarans et répondre ainsi à la demande actuelle.
- Les bornes des pontons HA, HB et HC.

Autres opérations :

Il sera procédé en 2025 à la sécurisation du ponton Q, sur le même modèle que la sécurisation des Marinas.

Les sanitaires de la Crouste feront l'objet d'une rénovation compte tenu qu'aucune solution alternative viable n'a pu être trouvée pour maintenir le niveau de service attendu jusqu'aux travaux de creusement du port. En effet, après étude, les projets de mise en place de structures temporaires, achetées ou louées, se sont révélés inadaptés financièrement.

Extension du port :

Pour rappel, différents projets d'extension du port et du pôle nautique portés par PMM et la Ville de Canet avec le soutien technique de la SPL Sillages dans le cadre de sa DSP sont en cours d'étude par les services de l'Etat

- Extension du pôle nautique : viabilisation de 10 ha de terrains à bâtir dédiés à l'industrie nautique ; Création d'une cale de mise à l'eau et de 250 mètres linéaires de quais techniques.
- Creusement d'un nouveau bassin : creusement d'un nouveau bassin permettant la création de 100 à 200 postes à flot supplémentaires et aménagement des terre-pleins.
- Extension de l'aire technique : Extension de l'aire technique sur 1,5 ha dédiée aux travaux de longue durée.

5. Agenda portuaire :

Valérie LOCTIN présente les prochains rendez-vous concernant l'activité du port.

- BLUE TECH SHOW :
Le salon du BLUE TECH SHOW se déroulera du 28 au 30 novembre 2024 au gymnase Éric TABARLY. Une partie d'exposition à flot se tiendra sur ponton Florence Arthaud (à ce jour un seul bateau est prévu être exposé à flot). L'inauguration est annoncée le jeudi 28.10 à 10h.
- CLUPP :
Le CLUPP se tiendra le samedi 7 décembre à 9h30 en salle de l'Écoute du port.

6. Questions diverses :

Comme suite à la demande de la SNSM d'avoir un membre suppléant au Conseil portuaire, **Valérie LOCTIN** propose de revoir l'arrêté fixant la composition du Conseil Portuaire afin de remplacer les désignations nominatives par des désignations génériques (à l'exception des membres représentant le Conseil Municipal et des professionnels du nautisme qui sont obligatoirement nominativement désignés) :

La nouvelle composition du Conseil Portuaire proposée est la suivante :

MEMBRES REPRÉSENTANT LE CONSEIL MUNICIPAL :

Jean-Marie PORTES, Conseiller Municipal Délégué, Président du Conseil Portuaire, Titulaire, ou Max TIBAC, Conseiller Municipal Délégué, Suppléant

MEMBRES REPRÉSENTANT LE CONCESSIONNAIRE :

La Directrice Générale SPL SILLAGES, Titulaire, ou le Directeur du Port, Suppléant

MEMBRES REPRÉSENTANT LE PERSONNEL DU CONCESSIONNAIRE :

Le Maître de Port de Canet-en-Roussillon, Titulaire, ou le Maître de Port Adjoint, Suppléant

MEMBRES DU COMITÉ LOCAL DES USAGERS DU PORT :

Représentant les navigateurs de plaisance :

Le Président du Club des Plaisanciers de Canet-en-Roussillon (CPCR), Titulaire, ou le Président du Club de Pêche de Canet-en-Roussillon, Suppléant

Le Président du Yacht Club Canet-en-Roussillon (YCCR), Titulaire, ou le Président du Club Nautique Canet Perpignan (CNCP), Suppléant

Le Président de l'Association des Vieux Gréements, Titulaire, ou le Président des Bateaux du Patrimoine Maritime, Suppléant.

Représentant les services nautiques :

Le Président de l'Association Nautipole Méditerranée, titulaire, ou le Vice-Président de l'Association Nautipole Méditerranée, Suppléant

Le Président de la Station Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) de Canet-en-Roussillon, Titulaire, ou un Membre du bureau de la SNSM de Canet-en-Roussillon, Suppléant.

Un professionnel du nautisme :

Monsieur TORDJMAN, PDG Alliance Nautique 66, Titulaire, ou Monsieur RIVAS, Dirigeant de la SARL Canet Boat Plaisance, Suppléant.

MEMBRES REPRÉSENTANT PERPIGNAN MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE :

Le Vice-Président délégué à la Stratégie Économique, Titulaire, le Directeur du Développement de l'Économie, Titulaire ou le Responsable du service Économie, Suppléant.

MEMBRES REPRÉSENTANT LA CCI :

Le Président ou son représentant, Titulaire.

➤ **Avis favorable unanime du Conseil portuaire.**

Valérie LOCTIN précise que cette nouvelle composition fera l'objet d'un nouvel arrêté du maire, puis elle remercie l'assemblée.

Tous les points de l'ordre du jour et les questions diverses ayant été abordés, le Président **Jean-Marie PORTES** remercie les membres de leur présence, lève la séance à 12h00 et clôture ce Conseil portuaire du 19 novembre 2024.